

# Compte-rendu Comité de quartier Petit Ronchin Mercredi 24 juin 2015

**Présent :** Djamila BOURAS, Maureen CELET, Alain CHERRIER, Simon JANIN, Simon LECLERCQ, Jérôme MALFAISAN, Marie-Josèphe PAUPERT, Michèle RIBERY, Bernard SMAGUE.

**Excusé :** Alexandre AUDIN, Sylvie DUTOIT, Michel FEUTRIE, Thérèse GODON, Marie-Paule VANDENBUSSCHE

## I -Points sur le comité du 25 mars 2015

### II -Projets en cours :

#### 1- Dépôt de pain :

Le buraliste est d'accord sur le principe. Par contre, Il n'ouvre qu'à 10h et ne souhaite pas avoir d'invendus  
Le boulanger de la Mairie n'est pas favorable.  
Le boulanger de la Comtesse de Ségur peut livrer.  
Un système de commande pourrait éviter les invendus.

#### 2- Servitude Rue Notre Dame et Rue Montois :

Les services techniques de la Mairie ne peuvent intervenir.  
En septembre, un courrier sera envoyé aux copropriétaires de la servitude afin de les réunir

#### 3 - Mise à jour du site internet de la Mairie :

La demande sera faite auprès de la Mairie afin d'y voir apparaître les services médicaux et para médicaux.

#### 4 - ADOMA :

La Mairie souhaite communiquer en toute transparence avec les habitants du quartier.  
Madame Drapier (Adjointe au logement), nous informe que le permis de construire n'est pas encore déposé.  
Il le sera fin juin/début juillet 2015.

Les recours sont possibles de la part des habitants dans un délai de 4 mois.

Le sujet ayant été en partie soulevé lors du dernier comité. Vous trouverez le détail sur le compte-rendu du 25 mars 2015.

Face aux inquiétudes des habitants présents, une réunion spéciale « ADOMA » est prévue :

Le lundi 29 juin 2015 à 19h – Salle Courtay

Madame Drapier sera présente

Vous y êtes tous invités.

Il serait judicieux de préparer vos questions (photos, préoccupations, ...).

### III – Démissions / Appel à candidature :

Suite à des démissions, 2 postes sont vacants au sein du comité (hors parti politique).

Merci de vous rapprocher de Maureen CELET.

Il est demandé la modification du règlement intérieur des comités de quartier afin d'exclure les membres qui ne viennent jamais.

#### **IV – Points sur les projets à venir :**

##### **1- Marché nocturne :**

Le comité retient la bonne idée. Trop rapide pour mise en place au mois de mai 2015.  
Nous souhaitons faire un marché nocturne en 2015/2016.

##### **1- Braderie 2015 - Rue Jean Jaurès :**

Le comité de quartier souhaite mettre en place des animations gratuites pour les enfants lors de la prochaine braderie du petit Ronchin  
Une demande de prise en charge financière sera faite à la Mairie.

##### **2- Station Total : Projet de parking**

Pas plus d'informations à ce jour.

##### **3- Zone bleue : Rue Jean Jaurès et Rue du Général Leclercq :**

Le projet est validé sur un seul côté de la rue.  
Stationnement autorisé sur la zone bleue durant 1 heure 30 maximum.  
De la Rue Général Leclercq jusqu'à l'église Notre Dame et du Roi de la Moule jusqu'à la pharmacie.

##### **4- Projet de circulation Rue du Bas Liévin / Chemin des Margueritois :**

Concernant le Rue du Bas Liévin : Aménagement de la rue en cours d'étude l'été dernier.  
Actuellement, stationnement en alternance bi-mensuel (Ronchin-Lille).  
Il faut savoir que le projet à l'origine était de basculer toutes les places de stationnement côté Ronchin.  
La mairie de Ronchin a fait une contre-proposition afin que le stationnement se fasse du côté de la Résidence Universitaire. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la MEL.

Concernant l'entrée de la Rue du Bas Liévin (angle avec le Chemin des Margueritois) :

Le problème est soulevé pour le rétrécissement en pointe.  
Il manque la signalisation au sol suite aux travaux d'aménagement.  
La demande sera faite auprès de la MEL par le biais de la Mairie.

##### **5- Passerelle :**

La passerelle étant terminée, une inauguration aura-t-elle lieu ?  
La réflexion sur la mise en place d'un système permettant l'accès aux vélos tout en empêchant l'accès aux 2 roues motorisées reste à trouver.

#### **V – Questions du public :**

##### **Propreté du quartier :**

Le problème est de nouveau soulevé concernant la propreté des rues du quartier.  
On rappelle que chaque habitant doit jouer son rôle de citoyen.  
Le trottoir, le caniveau et les herbes devant les façades doivent être à la charge de l'habitant.  
Il s'agit de faire preuve de civisme.  
Un guide sera distribué dans chaque boîte aux lettres afin de rappeler les droits et les devoirs de chacun.  
L'organisation du nettoyage de la ville par la municipalité ayant été présentée lors du dernier comité de quartier. Cf. : compte rendu du 25 mars 2015